

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

—————
SECRETARIAT GENERAL

ORDRE DU JOUR

—————
**SÉANCE 336
CONSULTATION ÉCRITE
DU 11 AU 15 DECEMBRE 2023**

A) Projet d'article 10 du projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOA) relatif à la sécurisation des groupements d'employeurs agricoles

Ce projet a pour objectif de sécuriser les groupements d'employeurs agricoles en prévoyant leur subrogation dans les droits des salariés et des organismes de sécurité sociale, en cas de défaillance de l'entreprise utilisatrice.